

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous vous invitons à prendre connaissance des nos conditions générales de vente afin de pouvoir bénéficier des prestations dans le cadre de votre séjour.

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Le camping Ur-Onéa propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping Ur-Onéa se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

Le client jouira des lieux et du mobilier en bon père de famille. Il prend connaissance du Règlement Intérieur et s'engage à le respecter et le faire respecter à toutes les personnes qui séjournent ou en visite sur le bien loué.

L'accès au camping se fait par le port impératif d'un bracelet d'accès permanent et au poignet.

1-RESERVATIONS

1.1 La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception du versement demandé (acompte + frais de dossier) et de la demande de réservation en ligne sur notre site www.uronea.com.

La location est nominative, strictement personnelle et non cessible.

La direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout contrat sans explication.

Les souhaits émis par le locataire lors de la réservation seront étudiés au mieux dans la limite des disponibilités. Aucun emplacement ne pourra être garanti.

Les mineurs non accompagnés des parents ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

1.2 Le locataire devra se présenter avant 19h30 en haute saison et 18h30 en basse saison. S'il ne peut respecter cet horaire, il devra en informer la réception par téléphone ou par mail en temps utile. Dans le cas où il doit différer sa date d'arrivée, seul son message écrit sera admis (les messages téléphoniques ne sont pas pris en considération) sans quoi la location ou l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location ; l'acompte et les frais de dossier restent acquis par la direction.

1.3 Le solde intégral de votre séjour est à régler le jour de votre arrivée, votre durée de séjour étant celle pour laquelle vous vous êtes engagés. Aucun remboursement ou réduction ne sera consentie en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive.

Toute diminution de la durée de séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux conditions d'annulation prévues dans nos CGV.

Toute augmentation de la durée du séjour ou du nombre de participants sera effectuée sous réserve de disponibilité et aux tarifs en vigueur.

Les demandes de modification de réservation doivent être adressées par écrit ou par mail et restent soumises aux disponibilités.

Seules les personnes inscrites sur le contrat de réservation sont admises au sein du camping. La Direction se réserve le droit d'annuler le contrat en cas de modification de dates, du nombre de participants ou de l'identité des participants sans aucun remboursement.

Le règlement du solde peut s'effectuer par carte bancaire, chèque, espèces ou Chèques-Vacances au nom du titulaire de la réservation ou d'un participant. Les Chèques-Vacances Connect ne sont pas acceptées.

1.4 Toute demande de réservation de groupe doit être adressée par écrit ou par mail. Elle sera examinée par la Direction, qui décidera de son acceptation ou de son refus.

2-ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception.

2.1 Conditions d'annulation du contrat :

A- En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour vous sera remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

B- En cas d'annulation du fait du client :

1B : En cas de fermeture des frontières, de mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays (pour les clients étrangers), de limitation de déplacement, de confinement de la région du client, vous bénéficiez du report total des sommes versées sous forme d'un bon à valeur sur présentation d'un justificatif officiel.

Ce bon à valeur est non remboursable, non cessible, et est valable sur l'année N ou N+1.

2B : pour toute autre motif que 1B, à 30 jours ou plus avant la date prévue de votre arrivée, il vous sera retenu les frais de dossier et demandé 30% du montant total du séjour réservé. Moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous êtes pas présentés à cette date, il vous sera retenu les frais de dossier et le montant total du séjour sera exigé.

2.2 Nous vous conseillons fortement de souscrire l'assurance Annulation qui couvre notamment les cas d'arrivées retardées, de départs anticipés, d'annulations partielles ou totales, ainsi que les risques liés au Covid-19 (quarantaine, test positif, réquisition par les autorités). Aucun remboursement ne pourra être accordé sans souscription préalable de cette assurance.

Cette assurance « annulation » peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse le crédit que vous êtes obligés de verser en cas d'annulation de votre séjour, calculé selon nos conditions de location, et les clauses de cette assurance (voir fiche IPID et CGV sur le site internet www.uronea.com).

3-TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de la saison ; ceux en vigueur sont consultables sur notre site internet et sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.

Le montant de la taxe de séjour peut être modifié sans préavis par la commune.

4-CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES EMPLACEMENTS

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Un acompte de 30 % du montant du séjour + 20 € de frais de dossier, est demandé à la réservation. Le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Une caution de 20 € est demandée pour le badge d'accès au camping. Elle sera restituée au départ.

Les jours d'arrivée sont libres de 12h à 19h30 (14h30 à 19h30 dans le cadre d'emplacement avec cabine privative) en haute saison et de 12h à 18h30 (14h30 à 18h30 dans le cadre d'emplacement avec cabine privative) en basse saison, selon les heures d'ouverture de la réception. Les départs s'effectuent entre 7h30 et 12h (7h30 à 11h pour les emplacements avec cabine privative). Aucun départ la nuit n'est autorisé.

La durée minimale du séjour est d'une semaine et de 12 nuits du 14/07/2026 au 24/08/2026. Chaque emplacement peut accueillir jusqu'à 6 personnes.

Les animaux sont admis sous réserve qu'ils soient tenus en laisse, tatoués et vaccinés (présentation du carnet de vaccination obligatoire). Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits.

Un supplément est appliqué pour le second véhicule, qu'il soit garé sur l'emplacement ou sur le parking.

5-CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES LOCATIONS

Les hébergements locatifs sont équipés et conçus pour 2 à 6 personnes selon le type de locatif.

Un acompte de 30 % du montant du séjour + 20 € de frais de dossier, est demandé à la réservation. Le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Les jours d'arrivée sont libres de 17h à 18h30 en basse saison et du samedi au samedi de 17h à 19h30 en haute saison, selon les heures d'ouverture de la réception. Les départs s'effectuent entre 8h30 et 10h. Aucun départ la nuit n'est autorisé.

La durée minimale du séjour est d'une semaine et de deux semaines du 04/07/2026 au 29/08/2026.

La remise des clefs aura lieu uniquement en présence du titulaire du contrat de location. Un contrôle détaillé est effectué pour vérifier la propriété des lieux et l'inventaire dans l'intérêt de chacun.

Deux cautions vous sont demandées : 300 € pour la location et le badge d'accès au camping et 150 € pour le ménage. Elles vous seront restituées le jour de votre départ après vérification de l'état d'ordre et de propriété qui s'effectue obligatoirement en présence du titulaire du contrat de location. (Etat des lieux sur Rendez-vous à prendre à l'avance à la réception). La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Aucun départ n'est autorisé la nuit. Aucun retour de caution par la poste n'est consenti.

La location doit être restituée dans un état strictement identique à celui de la prise des clefs.

Les animaux sont strictement interdits dans les locatifs. L'accès à la location aux personnes accompagnées d'un animal sera refusé sans remboursement de l'acompte et des frais de dossier. L'installation de tentes sur les emplacements locatifs n'est pas autorisée.

Un supplément est appliqué pour le second véhicule garé sur l'emplacement ou sur le parking. Capacité maximale par hébergement :

mobil-home Azur 4 places : 2 adultes + 2 enfants de - 10 ans

mobil-home Océane 4 places : 2 adultes + 2 enfants de - 16 ans;

mobil-home Iris 4 places : 4 adultes

mobil-home Flores 4/5 p : 4 adultes + 1 enfant moins de 16 ans.

mobil-home Marina Grand Confort, Chalet Rêve : 4 adultes + 2 enfants de - de 16 ans.

(Un enfant ou bébé compte pour une personne)

En cas de dépassement de la capacité maximale, la réservation sera annulée sans remboursement.

6-RESPONSABILITE CIVILE

Il appartient au campeur de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de bris de glace, de vol, incendie, intempérie, etc... relevant de la responsabilité du campeur.

7-ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION :

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping UR-ONEA informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

8-ACTIVITES ET ANIMATIONS

Il peut arriver que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure ou le site internet soient supprimées notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les Tribunaux français.

9-IMAGE

Vous autorisez le Camping UR-ONEA, ainsi que toute personne désignée par le Camping UR-ONEA à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au sein du Camping UR-ONEA et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet Camping UR-ONEA - dont les réseaux sociaux - sur les supports de présentation et de promotion Camping UR-ONEA et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Camping UR-ONEA et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée indéterminée.

10-INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping UR-ONEA comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping UR-ONEA, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping UR-ONEA en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : Camping UR-ONEA – 489, rue de la chapelle – 64210 BIDART.

11-LITIGE

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite ou numérique, auprès de ce professionnel. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : AME Conso - 197 bd Saint-Germain - 75007 PARIS - www.mediationconso-ame.com

LE PAYS BASQUE À VOS PIEDS !

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Direction vous invite à prendre connaissance de son Règlement Intérieur ou **10 - ESPACE AQUATIQUE** : Réservé exclusivement à la clientèle du camping. Petit code du Savoir-Vivre car le bien-être de tous dépend du comportement de chacun, parce que nous voulons que notre établissement soit un lieu de détassement, nous souhaitons votre compréhension. Elle n'engendrera pas de dérangement, nous souhaitons votre compréhension. Elle n'engendrera pas de dérangement.

1 - ACCÈS AU CAMPING : Pour être admis à pénétrer, à s'installer sur le terrain sécurité et à votre repos. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, seuls les vêtements adaptés exclusivement à la baignade, ajustés et courts, sont acceptés : maillots de bain avec une ou deux pièces ou slips de bain. Par Il se réserve le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont la tenue ou le comportement pourrait troubler l'ordre du mesure de sécurité, il est interdit de courir sur les plages et l'usage de camp ou sa sécurité. Les mineurs non accompagnés des parents ne seront pas ballons, de pneumatiques, de parasols est interdit dans l'enceinte de la acceptés. Pas de décharge parentale acceptée.

2 - BUREAU D'ACCUEIL : Le Bureau d'Accueil est ouvert de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 15 à 20 h en saison et de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h en basse saison. Le respect de ces horaires permettra une bonne organisation de la réception et un meilleur service pour notre clientèle.

3 - REDEVANCES : Le paiement des redevances devra se faire exclusivement pendant les heures d'ouverture du bureau en fonction des conditions de location. Les séjours dans les campings étant décomptés par arrêté préfectoral, de midi à midi, nous demandons aux campeurs de bien vouloir libérer leur emplacement camping avant 12 h (11 h pour les emplacements avec cabine privative), sinon il sera perçu une nuit supplémentaire. Vous êtes invités à prévenir la réception de votre départ dès la veille de celui-ci et de demander la possibilité de toute prolongation de séjour à l'avance. Les locations doivent être libérées avant 10 h.

4 - TENUE : Une tenue correcte est exigée. Les usagers du camping ont à leur disposition des aménagements et des installations dont ils doivent jouir correctement. Les usagers sont instamment priés d'éviter tous bruits qui pourraient gêner leurs voisins y compris la journée (écoutez la radio si vous le désirez mais ne l'imposez pas à votre voisin). Observez silence et courtoisie. Le silence doit être total entre 23 h et 7 h 30. L'installation de tireuse à bière sur les emplacements ou locations n'est pas tolérée.

5 - PORT DU BRACELET PERMANENT : Le port du bracelet permanent et au poignet est obligatoire pour vous assurer l'exclusivité de nos services.

6 - CIRCULATION : Une carte magnétique vous donne accès avec votre véhicule au camping de 7 h 30 à 23 h 30. Les voitures devront être laissées au parking en dehors de ces horaires. En aucun cas, et sous aucun prétexte, sauf urgence, la barrière ne sera ouverte en dehors de ces heures. Cette carte est strictement personnelle et ne permettra l'accès d'autre véhicule.

véhicules des usagers devront être garés sur l'emplacement loué et non sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé : une réservation peut arriver à tout moment. La vitesse est limitée à 10 km/h.

7 - BLOCS SANITAIRES : Les sanitaires doivent être maintenus en état de propreté par les usagers. Nous vous remercions de nous signaler toute malpropreté ou fait anormal. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par leurs parents aux toilettes. Les trottoirs des sanitaires ne sont pas des pistes cyclables : merci aux parents et aux usagers de bien vouloir faire respecter ce point. Nous comptons sur votre compréhension pour éviter tout bruit autour et dans les sanitaires. Le nettoyage de la vaisselle n'est plus toléré à partir de 22 h 30. Les chants ou sifflements sont à éviter dans les douches.

8 - ESPACES VERTS - EMPLACEMENTS - LOCATIONS : Nous vous demandons instamment de respecter et protéger les arbres et plantations en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, en ne plantant aucun clou dans le tronc et en n'attachant aucun fil à linge aux arbres. Veillez à la propreté du camp en ne jetant aucun papier par terre. À aucun moment, les emplacements ne devront être dérangés. Nous vous prions de bien vouloir remettre dans son état l'emplacement loué enlevant papiers, poubelles, objets divers et mégots de cigarettes. Pour les locations, le matériel loué devra être respecté et rendu dans son état initial.

9 - ENFANTS - JEUX : Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui sont pénalement responsables lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition. L'eau étant un bien précieux et rare, l'usage de pistolets à eau ou autres jouets à eau est formellement interdit dans l'enceinte du camping.

11 - DROIT À L'IMAGE : Au cours de votre séjour, vous pourrez être photographié ou filmé et paraître sur de futurs supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée préfectorale, de midi à midi, nous demandons aux campeurs de bien vouloir accompagner d'une copie de votre pièce d'identité et de celle(s) des personnes concernées.

12 - ANIMAUX : Ceux-ci doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping. En aucun cas, ils ne devront être attachés aux arbres ou aux plantations et surtout laissés seuls en l'absence de leurs maîtres. Le carnet de vaccination est exigé à l'arrivée. Les animaux de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés.

13 - VISITEURS : Ils sont autorisés dans le cadre strict du Règlement Intérieur. Leur présence est autorisée de 8 h 30 à 22 h 30. Ils doivent impérativement se présenter à la réception, déclarer l'identité du client ou du membre du personnel auquel ils rendent visite. Ils devront s'acquitter des

14 - SÉCURITÉ : Tout feu de bois est interdit. Les barbecues bois, charbon, électrique (maximum 1500 W) sont tolérés par la Direction sous la responsabilité de leurs usagers. En cas d'incendie, d'un sinistre quelconque, il faut alerter immédiatement la réception.

15 - LITIGE : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : AME

présenter un désordre apparent. Nous vous prions de bien vouloir remettre dans son état l'emplacement loué enlevant papiers, poubelles, objets divers et mégots de cigarettes. Pour les locations, le matériel loué devra être respecté et rendu dans son état initial.

16 - CAMPING UR-ONEA : Nous exprimons l'espérance que dans l'intérêt de tous, chacun respectera ces exigences minimales de la vie associative pour des vacances harmonieuses.

Nous vous souhaitons à tous un très agréable séjour !

CAMPING UR-ONEA***

Rue de la chapelle - 64210 Bidart

Tél. 05 59 26 53 61

contact@uronea.com - www.uronea.com

